

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 91 (1955)

Heft: 46

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE: Une belle soirée. — **Vaud:** Candidature au comité central. — Plus de 55 ans. — Assemblée générale S. P. V. — Assemblée des délégués de la S. P. V. — Association vaudoise des maîtres de gymnastique. — Concours de coloriage organisé par l'Association antialcoolique du corps enseignant vaudois. — Un visiteur de marque. — Croix-Rouge de la jeunesse S. P. V. — **Genève:** Renseignements divers.

TABLE DES MATIÈRES.

Partie corporative

UNE BELLE SOIREE

Pour la première fois, dimanche dernier, j'entendais un concert donné par le Chœur mixte du corps enseignant de Morges. Si le spectacle tout entier m'a enchanté, je me dois de signaler avant tout l'effort magnifique que fournissent nos collègues de cette région dans le domaine du chant choral. Leurs interprétations furent toutes de finesse et de sensibilité, et il convient de féliciter ici M. Henri Lavanchy, directeur, qui, dans des conditions parfois difficiles, parvient à obtenir un tel résultat. Son geste net, précis, est suffisamment souple pour permettre aux chanteurs de s'exprimer, et le visage de la plupart des choristes reflétait bien le plaisir et la joie de chanter. Toutes les voix forment un ensemble homogène, des soprani clairs et sensibles aux basses graves et souriantes, en passant par les alti discrets et les ténors souvent exaltés. Le programme faisait une large part aux chœurs d'harmonisation moderne et cela ne fut pas pour nous déplaire. L'accueil du public n'en fut d'ailleurs pas moins chaleureux.

En seconde partie, la compagnie du Lyceum-Club de Lausanne présentait « Le mot de Cambronne », 1 acte de Sacha Guitry, et « Le mariage aux lanternes », opérette de Jacques Offenbach, deux pièces qui furent brillamment enlevées. Dans la première, Claude Mariau (général Cambronne) sut mettre en valeur l'esprit de Guitry alors que la fraîcheur et la gaîté de la seconde forçaien le spectateur à quitter la salle de bonne humeur.

Signalons, parmi les invités, la présence de M. Pierre Oguey, conseiller d'Etat, qui, au cours d'une réception officielle, exprima aux auteurs de cette réussite, son intérêt, sa joie et ses félicitations.

Bravo donc à nos amis de Morges et à bientôt pour le Xe concert !

E. P.

VAUD

CANDIDATURE AU COMITÉ CENTRAL

En remplacement de P. Vuillemin qui arrive au bout de son mandat, la Section de Lausanne présente la candidature de notre collègue **Robert Pasche**, maître prim. sup. à Lausanne.

PLUS DE 55 ANS

La « Fédération » a pris en mains la cause des fonctionnaires âgés de plus de 55 ans qui devraient payer une « réserve mathématique » à la Caisse de pensions pour arriver au maximum de la retraite.

Un « comité » de 5 membres des « plus de 55 ans » s'est constitué. Il étudiera la question et soumettra ses propositions à la « Fédération ».

Nous sommes heureux que celle-ci s'occupe du sort de nos aînés, acceptant ainsi la « motion » du délégué permanent de la S. P. V. R. Gfeller qui fut le premier — ne l'oublions pas — à « attacher le grelot ».

E. B.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE S. P. V.

Dimanche 29 janvier 1956, à 14 h. 15, au Casino de Montbenon, à Lausanne. Dès maintenant, notez cette date et réservez cette journée à vos collègues et amis.

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS DE LA S. P. V.

Elle est convoquée le **samedi 21 janvier 1956**, à 14 h. 15 au Café-Restaurant du Grand-Pont (Bock), Grand-Chêne, Lausanne. L'ordre du jour paraîtra ultérieurement.

Les présidents des Commissions permanentes ou extraordinaires ainsi que les délégués auprès d'organismes officiels et associations voudront bien faire parvenir **leur rapport** annuel au « Bulletinier » S. P. V. (E. Barraud, av. Major-Davel 10, Vevey) pour le 31 décembre 1955, au plus tard.

ASSOCIATION VAUDOISE DES MAITRES DE GYMNASTIQUE

Conformément à la décision prise à l'Assemblée générale du 5 novembre 1955, à Lausanne, la cotisation annuelle de l'A. V. M. G. a été majorée de 1 fr. pour compenser l'augmentation admise par les délégués de la S. S. M. G. le 4 décembre, à Zurich.

Ceux qui désirent s'éviter les frais de remboursement peuvent s'acquitter d'ici le 15 février, au C. C. P. II 1373, A. V. M. G., Lausanne (6 fr. 50 de cotisation annuelle + 2 fr. pour les nouveaux membres).

Nous nous permettons, à fin février 1956, d'adresser les remboursements à ceux qui n'auraient pas profité de cette facilité. Les démissions (à adresser au caissier : H. Hagin, av. Solange 7, Lausanne) qui parviendront après le 31 décembre ne pourront plus être prises en considération.

Le Comité.

CONCOURS DE COLORIAGE
ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION ANTIALCOOLIQUE
DU CORPS ENSEIGNANT VAUDOIS

Vu le grand nombre de classes ayant participé au Concours, il ne nous sera pas possible d'envoyer les prix avant la fin de l'année. Nous prions les collègues qui nous ont envoyé les travaux de leurs élèves de les inviter à patienter un peu. D'avance nous leur disons merci.

*Comité de
l'Association antialcoolique
du Corps enseignant vaudois.*

UN VISITEUR DE MARQUE

La Section de Lausanne de la S.P.V., la S.V.M.S. et l'A.P.E.L. ont organisé le 29 novembre dernier une réunion pour un échange de vues avec *M. Gontcharov*, vice-président de l'Académie des sciences pédagogiques de l'U.R.S.S., de passage dans notre pays.

Cette séance s'est tenue à l'Hôtel de la Paix sous la présidence de notre collègue *L. Vivian*, président de l'A.P.E.L.

Mme Bailly fut une traductrice et une interprète remarquable et une bonne partie de l'intérêt de cette « conversation » lui est dûe. *M. Gontcharov* est un praticien de l'enseignement puisqu'il fut successivement maître primaire, maître secondaire, puis professeur à l'Université. D'emblée, il sut placer cet échange de vue sur le seul terrain pédagogique disant notamment : « Si, souvent, les hommes politiques ne se comprennent pas, il n'y a par contre aucune raison pour que des pédagogues ayant les mêmes préoccupations et travaillant tous pour le bien et le bonheur des enfants ne s'entendent pas... »

Et les questions de fuser... sur les programmes, les moyens d'enseignement, les méthodes, les conditions matérielles, les échecs, les récompenses, les promotions, l'orientation professionnelle, etc. Il est impossible de dire ici combien cet entretien fut riche, tant furent variées et nombreuses les questions posées. A toutes, *M. Gontcharov* répondit de bonne grâce, avec précision et simplicité, avec la plus grande sincérité aussi, reconnaissant — par exemple — quelques déficits actuels de l'école soviétique, comparant les programmes avec les nôtres qu'il connaît fort bien.

Au début, *M. Gontcharov* avait lui aussi posé des questions sur nos écoles vaudoises. Au cours du repas, qui groupait une vingtaine d'invités, notre collègue *Robert Michel*, secrétaire de la F.I.A.I. et *M. Gontcharov* échangèrent des « toasts » dans une ambiance très sympathique.

Les quelque cent participants, maîtres et maîtresses secondaires, professionnels et primaires, ont pris grand intérêt à cet entretien et n'ont certes pas regretté leur soirée.

E. B.

CROIX-ROUGE DE LA JEUNESSE S.P.V.

Information des sections. — Nous remercions les présidents de section qui nous ont annoncé la date de leur assemblée d'automne officielle. Nous avons bientôt rendu visite à tous les districts. Quant aux sections qui n'ont pas encore reçu notre délégué, nous prions leurs présidents de bien vouloir s'entendre avec le soussigné : nous les atteindrons lors de leur prochaine séance, s'ils veulent bien nous l'annoncer à l'avance.

Correspondance interscolaire. — Lors d'échanges d'albums ou de timbres-poste, nous prions nos collègues d'adresser désormais leurs envois à l'adresse suivante : Croix-Rouge de la Jeunesse, Secrétariat vaudois, Aubonne, et non plus au secrétariat romand à Genève. Lors de demandes de disques, d'albums ou de timbres, veuillez nous indiquer l'âge de vos élèves. Comme un très grand nombre de collègues entreprennent en ce moment un échange de correspondance scolaire, notre secrétaire dévouée, Mlle Estoppey, est surchargée pour l'instant, et ne pourra faire parvenir les albums demandés en décembre que dans le

courant de janvier. Nous remercions les collègues qui nous envoient déjà la réponse de leur classe au matériel qu'ils ont reçu de l'étranger. Merci aussi de vos messages enthousiastes !

Commission SPV-CRJ. — Les membres de la commission sont convoqués pour le samedi 7 janvier 1956, 14 h. 30, restaurant du Grand Pont, Lausanne. A l'ordre du jour :

Rapport de mission dans les sections.

Echanges d'élèves avec la Bavière, été 1956.

Cours de premiers secours pour le corps enseignant.

Roland Joost, Begnins.

GENÈVE

A l'intention de tous nos collègues, membres ou non de la S. G. T. M. et R. S.

RENSEIGNEMENTS DIVERS

1. COURS FACULTATIFS DE TRAVAUX MANUELS (cartonnage et vannerie)

Ces cours organisés officiellement à nouveau depuis l'année 1949, sont ouverts aux élèves de 7me année, garçons et filles. Mais faute de locaux et de **maîtres préparés**, ils n'ont pu être introduits que dans certaines écoles de la ville et de la campagne.

Ils ont lieu 1 fois par semaine pendant l'hiver, après les heures d'école, et constituent pour les maîtres et maîtresses une occupation intéressante. Une **indemnité** est allouée par le Département (env. Fr. 300.—) pour les 22 séances que comporte la saison de travail (octobre à Pâques de l'année suivante).

Exigences : formation voulue par la fréquentation d'un Cours normal suisse de cartonnage.

Renseignements : auprès de notre collègue **L. Dunant (école du Grütli ou tél. 36 54 67)**, chargé de l'organisation et de la surveillance de ces cours.

2. ATELIER ITINERANT INTERCOMMUNAL (petite menuiserie)

Cet atelier, équipé à frais communs par le Département et notre groupement, est destiné aux classes de garçons de la campagne. En activité pour la dernière fois, cet hiver, à Versoix, il est fréquenté par 24 élèves (répartis en 2 groupes) de Versoix, Bellevue, Collex-Bossy, sous la direction de **Ed. Excoffier**.

Il sera disponible dès septembre 1956.

Dans toutes les communes où il a passé — Troinex, Meinier, Cointrin, Versoix, — cet atelier a suscité un vif intérêt parmi les garçons des 7me à 9me années. A Versoix cette année, le cours a de nouveau dû être dédoublé et il a fallu refuser quelques inscriptions.

En principe, l'atelier reste 2 ans dans la même commune.

Même indemnité que pour les cours facultatifs de cartonnage-vannerie, mêmes exigences (cours normal suisse).

Qui parmi nos collègues de la campagne ou de la banlieue aimerait introduire cette activité de loisirs dans sa commune ?

Renseignements auprès de L. Dunant ou Ed. Excoffier.

Concours de coloriage p. 743. — Elections des délégués à la S.P.R. p. 785. — Quelques bonnes nouvelles p. 806. — Deux nominations p. 807. — Nous avons reçu... p. 808. — Fonds de lutte p. 827, 891. — L'école et l'éducation p. 843. — En primaire supérieure p. 844. — Nouveaux collègues p. 844. — Pour nos soirées de société p. 863. — Assemblée générale de l'A.V.M.G. p. 915. Trois publications intéressantes p. 918. — 10 ans ou 11 ans p. 961. — Plus de 55 ans p. 980. — Un visiteur de marque p. 981.

Cherix A. (T.L.). En examinant le rapport de gestion de la caisse de pension de l'Etat de Vaud p. 493.

Chessex P. Traitement d'un régent vaudois p. 809.

Cuerel M. Mme. Miracle pour vous aussi p. 744.

Gfeller R. Mise au point p. 177. — Commission consultative pédagogique de l'enseignement primaire p. 218.

Jaquier P. Assurance paralysie infantile p. 492.

Jost. Croix-Rouge de la jeunesse p. 981.

Jotterand B. Cotisation S.P.V. p. 129, 418. — Réception à Echichens p. 352. — Ces prochains jours p. 375.

Monnet L. (T.L.). A propos de certificats de salaire p. 235.

Ray M. Matériel pour l'enseignement des sciences p. 317.

Rousseil P. L'école en 1840 p. 515, 539, 584.

Rastorfer R. Ont-ils mérité cela ? p. 891. — Le départ de M. Schwar, inspecteur p. 962.

Vio Martin Mme. M. Margot, inspecteur, prend sa retraite p. 252.

Viret Ed. Solidarité p. 872.

Ecoles normales. Concours p. 23. — Exposition de travaux à l'aiguille p. 131. — Exposition p. 234. — Enseignement des sports p. 234. — Aumônerie de l'Ecole normale p. 294. — Brevets p. 319. — Concours d'admission p. 846, 915.

Sections

Aigle p. 872. — Avenches p. 56, 724. — Broye p. 36. — Echallens p. 75, 154, 351, 465. — Lausanne p. 153, 465, 843, 940. — Morges p. 419, 443, 539, 688, 689, 917, 940, 961, 979. — Moudon p. 940. — Nyon p. 493. — Pays d'En Haut p. 828. — Sainte-Croix p. 743. — Vevey-Montreux p. 22, 724, 893. — Yverdon p. 354, 743.

Retraite

Em. Golay p. 75, Alb. Perusset p. 76.

Nécrologie

H. Favre p. 156. — Ch. Duperrex p. 194. — Yvonne Henry p. 744, 919. Marie Michel-Zimmermann p. 785. — H. J. Hoffer p. 873. — E. Ravussin p. 894. — Fr. Hirzel p. 919. — R. Crettaz p. 919. — Alice Dumartheray-Meylan p. 941.

Postes au concours

P. 293, 350, 373, 418, 442, 465, 492, 513, 538, 558, 583, 674, 687, 707, 722 742 764.